

Image not found or type unknown



Annulation vente d'une maison

Par **sasa49**, le **11/08/2009** à **18:09**

Bonjour,
Nous venons de faire construire une maison, celle ci arrivant à sa fin, nous avons décider de la vendre pour des raisons particulières. Nous sommes passés par une agence immobilière et avons signé un mandat exclusif, aujourd'hui elle est en vente depuis 4 mois et nous souhaiterions annuler la vente pour l'habiter.
Existe-il un moyen?
Merci

Par **Solaris**, le **11/08/2009** à **22:02**

Bonjour,
Il convient de regarder les modalités de votre mandant: durée, motif de résiliation.